



A R R E T
DU CONSEIL D'ESTAT
DU ROY,

*Concernant le Commerce du Castor, dont le Privilege est accordé
à la Compagnie d'Occident.*

Du 11. Juillet 1718.

Extrait des Registres du Conseil d'Etat.

SA MAJESTÉ estant en son Conseil, s'estant fait représenter les Lettres Patentes du mois d'Aoust 1717. portant Establissement de la Compagnie d'Occident, par l'Article II. desquelles Sa Majesté a accordé à ladite Compagnie le Privilege de recevoir, à l'exclusion de tous autres, dans la Colonie de Canada, à commencer du premier Janvier de la presente année 1718. jusques & compris le dernier Décembre 1741. tous les Castors gras & secs que les Habitans de ladite Colonie auront traité, se reservant Sa Majesté de regler sur les Memoires qui luy.